

Petite poste

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 8

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247851>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

dge. Dali vos ne saites peu cment ai s'apelin ces tras tchievres : ai y avai lai noirate, lai gricette, ai peu lai dépieumai. Cés que serain pu courieux que moi, deviserain cment ai fa faire po lai rempieumai.

In âtre cò, i vo dirai sté des baichattes de Cotchmâtru, ç'a encoé enne belle, se totefois vos trovai ai propos de drokai les premières.

* * *

Une visite — Narration patoise

Bécò de no aint aivu le piàiji de yère le première N° di Réveil suisse et d'admire lai belle imaidge que se trouve chu lo première feuya. Çt'imaidge nos fait ai vouère enne famille d'ôvriès, thain le père rentre an l'hotâ. Cà vraiment enne famille djouéyeuse et bin hayrouse. Dain cte majon ai sont tu rédjoueis, djainqu'à tchait que s'aimuse ai rolai enge hôte de laine. Lait chaimbre a soingnie — tot respire l'ouèdre, lai propreati, le bin-être. An voit bin qu'en n'y boit pe lai gotte. Le creuchefix y tint la première piâce. An voit bin que ces braives dgens se recommandant an lu ; de li veniant la paix, le bonheur.

Tot en pailant de boisson, voici enne ichtoire in pô tragi-comique que prouve que dain le véve temps — ai y dait avoi longtemps — ne les dgens, ne les autoritais n'éтин chi boyiou que de note temps. Ecoutai :

In bé djoué, le mère d'enne commune véginé de la frontière feu avisai da lai sous-préfecture que Monsieur le sous-préfet aimonçait son arivai ; lai date, l'houere, tot était bin indiquai.

Le mère se dépadjé de réuni son conseil ; ces dgens n'avin djemais vu le sous-préfet dain iote velaidje ; c'était enne grosse affaire. Ai fayait discutai les meujures ai pare pou bin recidre ci chire.

Le mère, en sai qualitat de président, diégé és ambourgs :

« Nom de mai pipe ! ç'a note devoi d'êfîe qué que tchese en Monsieur le sous-préfet, qu'en dites-vous ? tchétiun dai s'in pou prâti. Voyans, de quoi poérait-on le régalaï ? » L'ad-joint diégé : « Nom de mai cape ! ai farai bin y êfîe enne boenne botouçille. » In ambourg trové qu'an dairait y présentai in tchaimbon, in âtre di lai, en l'aïrosain in pô : enfin tchétiun dié lai sine. Le mère aplaudéçait, vu les boennes dichpositions de ses aimis, mais son idée était de présentaiathy de rai. « Di vin, dit chaimbon, ai peu de l'âtre tchie, Monsieur le sous-préfet en é tot les djoués chu sai tâte, çoli ne sarait le régalaï d'aidroit.

« Enne idée, vos âtres, i crai que, pou contentai ci chire, ai no fa y présentai tchétiun enne éthièye de laissé pris, d'aivo la crème de tchu, çoli y veut faire piàiji, y seu chure que djemais ai n'en é maindjie. » La proposition acceptai, le secrétaire se bote ai lai protocolai. Le moment fixai, tchétiun ambourg aipéche son éthièye dain lai tchaimbre des séances, ai peu, vu le mainque de piâce chu le pupitre, les éthièyes sont déposai chu le piainchie en aiténdaint. « Encoué enne recommandation dié le mère. En entrain à bureau aivo Monsieur le sous-préfet, vos feraitu qment moi. Faites bin aiténtion ! »

En l'houère bayie, le magistrat arrive en lai majon di mère, les conseillies y étin dge que l'aiténdint. Aipré les salutations ai peu les présentations, ai patchenne trétu pou allai en lai mérierie. Monsieur le sous-préfet monte les égrais, le mère le cheut, aipré venian les conseillies. Ci bon mère ne pensait pu diaire és éthièyes, car sains faire aiténtion, ai se traibeutche chu yenne, la renvoiche, to les conseillies faint qment lu, d'aipré ço qu'ai ios avai bin recommandai.... Qué malheur ! Monsieur le sous-préfet, tot traib, n'eut pe le piàiji de maindjie di laissé pris.

Le François di Coinat.

Récréations du dimanche

Quelques-uns de nos lecteurs se sont avisés d'employer certains pseudonymes malveillants à l'égard de plusieurs personnes, lesquels nous ont valu des désagrément. Afin d'éviter à l'avenir le retour de pareils faits, nous conseillons au public qui s'intéresse aux récréations du Pays du Dimanche, de ne se servir que de pseudonymes inoffensifs, car nous ne publierons pas ceux qui, à notre avis, pourraient éveiller l'idée d'une mauvaise plaisanterie.

Solutions aux questions posées dans le N° 6 du Pays du Dimanche :

18. LOGOGRIPHE.

Brouette. Tourbe. Route. Roue. Boue. Brouet.

19. ANAGRAMME.

Asile. — Elisa.

20. ÉNIGME.

L'éclair.

Ont envoyé des solutions complètes : MM. Eliécé Nocub au Noirmont ; Alfred et Ali Claude au Creux des Biches ; Koller à Sauley.

Solutions partielles : MM. In Vadais ; Perce-neige à Boncourt ; Juliette qui cherche Roméo à Boncourt ; A. E. M. C. G. à Buix ; Albus à Bassecourt ; Philomène Marchand à Outremont (St-Ursanne) ; Piéto à Moutier ; Annette Doman à Bourignon ; Albin Boillat à Muriaux ; Trop prompte au Noirmont ; Genevois à Cornol ; Alfred Frésard à Muriaux ; Germain Paratte à Muriaux ; Marie Paratte, les Rosez (les Bois) ; Alfred Marquis à Mervelier ; Louis Joly Derrière la Tranchée (les Bois) ; Nemo à Muriaux ; les copains du collège de Fribourg ; François Piquez à Bure ; Jos. Odiet, sacristain à Pleigne ; le beau Justin, place des Bannelats à Porrentruy ; Hedwige à Bassecourt ; Ch. Chèvre à Glovelier ; Magitte et Titine à Porrentruy ; Le grand Gustave chez Haab à Porrentruy ; Sauvain, inst. à Vermes ; Charles Mouttet à Vermes ; Jos. Vallat Noutz à Bure ; Aline à Réclère ; J. B. à Porrentruy ; Franc-soie Hue b lard à Porrentruy ; Marc Wéya à Saignelégier ; Et va pas tois à Porrentruy ; G. Devis N. aux Cerlatez ; la bande des Pfluterbäker à Porrentruy ; Un français qui praye pos tû és Ermites ; Une rose de l'étang à Bonfol ; A. qui ne veut plus chercher à Sauley ; Henri Racordon, maire à Alle ; Jos. Grimaitre à Montignez ; A. V. à St-Ursanne ; Noel Nname-meh à Boncourt ; Suzanne de Boncourt ; Euréka à Glovelier ; Duchesse de la Motatte à Buix ; Very Dick à Moutier ; Un myosotis à Courtedoux ; Jules Vaulclair à Fahy ; Le plus gros Bat de Bonfol ; Une Lièvre qui a cherché un Terrier à Courtemaiche ; Marguerite d'Ajoie regrettant

son Bluet à Porrentruy ; Victorine Lovis à Sauley ; Jeannette à Bassecourt ; In B. de Grain-djéron ; Schaffter, inustit. à Muriaux.

25. MÉTAGRAMME.

Mon premier procure la joie au passionné joueur — Mon second à l'indigent fait taire sa douleur. Mon troisième pendant l'été est une jouissance. Mon quatrième à l'artisan soutient l'espérance.

26. CHARADE.

Au premier, mon dernier fait une guerre à mort — De mon tout, février détermine le sort.

27. ANAGRAMME.

Je suis le gentil nom de quelque jolie fille. Mêlez : soyez sûrs que de moi elle s'habille. Mélangez donc encore et traversez les mers, Vous verrez, grâce à moi, les singes dans les [airs.

Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, 22 février.

Cote de l'argent

Du 9 février 1898

Argent fin en grenailles fr. 99, 50 le kilo.

Convocations d'assemblées

Courroux. — Le 13, à 10 1/2 h., pour statuer sur des questions d'eau.

Fregécourt. — Le 13, à 2 heures, pour approuver les comptes, arrêter le budget, etc.

Miécourt. — Le 13, pour procéder au renouvellement des autorités communales ; le scrutin sera ouvert à midi et clos à 2 heures.

Rebeuvelier. — Le 13, de 11 heures à 2 heures pour nommer le maire.

Roche-d'Or. — Le 13, à 2 heures, pour arrêter le budget.

St-Ursanne. — Le 13, à 11 heures, pour passer les comptes, fixer le budget, etc.

Petite poste

M. G. F. à St-Ursanne. — C'est par erreur que vous avez été classée parmi les personnes ayant trouvé des solutions partielles. Effectivement vous avez trouvé toutes les solutions aux questions posées dans le N° 5 du Pays du Dimanche.

Bons mots.

Dans un salon de coiffure :

— Ah ça ! mon ami, dit un client au garçon qui lui coupe les cheveux, pourquoi me racontez-vous toujours des histoires de crimes... des scènes horribles ?...

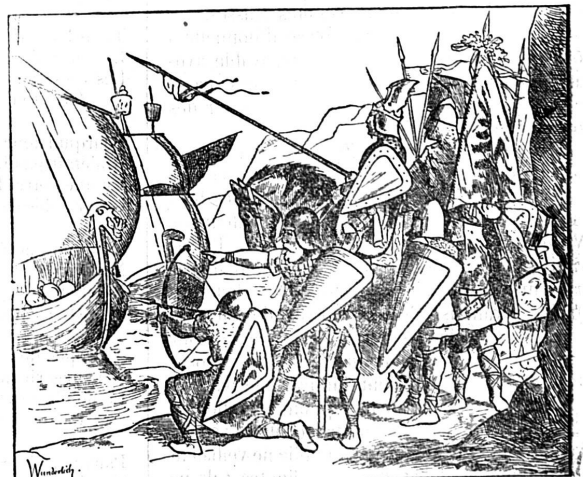
— Oh ! c'est bien simple : cela fait dresser les cheveux sur la tête et le travail devient plus facile...

* * *

En voyage de noces.

Elle. — Cette côte est bien dure à gravir, mon ami... Ne pourrions-nous pas nous procurer un âne ?...

Lui (tendrement). — Ne suis-je pas là, ma chérie... Appuie-toi sur mon épaule !...



Le roi des mers a débarqué. Nous allons le repousser. Mais où s'est-il caché ?